

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1844-1845.

Premier Feuilleton des Pétitions.

- N^o 1. Le Sieur Deckschen, entrepreneur de travaux publics, réclame le paiement de travaux exécutés par lui aux fortifications d'Ostende, sous le Gouvernement précédent.
Conclusions du rapport :
Renvoi à M. le Ministre de la Guerre avec demande d'explications.
- N^o 2. La Députation Permanente du Conseil provincial du Hainaut présente des observations en faveur des sucres indigènes.
Conclusions du rapport :
Renvoi à M. le Ministre des Finances et dépôt au bureau des renseignements.
- N^o 3. Le Conseil communal et des propriétaires de Herck-la-Ville, province de Limbourg, demandent qu'il soit pris des mesures pour préserver leur territoire des inondations du Démer et de ses affluents.
Conclusions du rapport :
Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de son Département.
- N^o 4. Le Conseil communal de Spaalbeck fait la même demande.
Mêmes conclusions.
- N^o 5. Le Conseil communal de Donck fait la même demande.
Mêmes conclusions.
- N^o 6. Le Conseil Communal et des propriétaires de Lummen font la même demande.
Mêmes conclusions.
- N^o 7. Le Conseil Communal et des propriétaires de Linckhout font la même demande.
Mêmes conclusions.
- N^o 8. Le Conseil communal et des propriétaires de Meldert font la même demande.
Mêmes conclusions.

- N° 9. Le Conseil communal de Kermt fait la même demande.
Mêmes conclusions.**
- N° 10. Le Conseil communal de Berbroek fait la même demande.
Mêmes conclusions.**
- N° 11. Le Conseil communal et des propriétaires de Schuelen font la même demande.
Mêmes conclusions.**
- N° 12. La Commission instituée pour le dessèchement de la vallée du Démer dite Schuelensbrouck, demande l'allocation d'un subside pour pouvoir exécuter les travaux nécessaires pour préserver cette vallée des inondations auxquelles elle est exposée.
Conclusions du rapport :
Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de son Département.**
- N° 13. Plusieurs anciens officiers de l'armée des Indes réclament le supplément de pension dont ils jouissaient avant la révolution, ainsi que le rappel des 2/5 qu'ils réclament depuis 1830.
Conclusions du rapport :
Renvoi à M. le Ministre des Finances, avec demande d'explications.**
- N° 14. Le Sieur Léopold Brachot se plaint de ce que le Sieur Champeau-Chappel de Charleroi a intercepté la circulation sur un chemin public en y plaçant une barrière, et de ce que les autorités administratives refusent de lui rendre justice.
Conclusions du rapport :
Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur avec demande d'explications.**
- N° 15. Le Conseil communal de Bilsen, et des Conseils d'autres communes avoisinantes, demandent la construction du chemin de fer de St.-Trond à Hasselt.
Conclusions du rapport :
Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.**
- N° 16. Un grand nombre de propriétaires et de cultivateurs de la province d'Anvers demandent que le Sénat adopte des mesures protectrices de notre agriculture contre l'entrée des céréales étrangères.
Conclusions du rapport :**
- N° 17. Renseignements transmis par M. le Ministre de l'Intérieur, sur la requête de plusieurs habitants d'Anvers se plaignant d'un règlement adopté par l'Administration communale, établissant la perception d'une taxe sur la vidange.
Conclusions du rapport :
Dépôt au Greffe.**

- N° 18.** Le Conseil communal d'Anvers présente des observations sur la législation des sucres.
Conclusions du rapport :
Renvoi à M. le Ministre des Finances.
- N° 19.** Le sieur Louis Rousseau, cultivateur à Gouy le Piéton, province de Hainaut, réclame le paiement d'une indemnité qu'il dit lui être due, pour les pertes que lui a fait éprouver l'établissement de vannes sur des eaux alimentant le canal de Charleroi.
Conclusions du rapport :
Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.
- N° 20.** Le Sieur Chomé, ex-Inspecteur en chef - Receveur des Douanes et des Accises et de la Garantie à Bruxelles, demande que sa pension soit liquidée d'après les bases de l'arrêté Royal du 29 Mai 1822.
Conclusions du rapport :
- N° 21.** Les Membres de la société de Médecine vétérinaire de Belgique demandent qu'une loi règle l'exercice de la médecine vétérinaire en Belgique.
Conclusions du rapport .
- N° 22.** Les Sieurs Bulens, Incolle et Deschamps demandent la réunion sur un point central des trois stations du chemin de fer de Bruxelles, et l'établissement d'une grande foire annuelle en entrepôt à proximité de cette station.
Conclusions du rapport :
Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.